



# L'ÉCHO

## MOT DU MAIRE

Un cadeau du ciel cette belle météo, au moins un élément positif en ce temps persistant de la pandémie. Mettez la télévision de côté et allez à l'extérieur, prendre une marche, du vélo, nettoyer votre parterre, préparer le jardin. Ce beau soleil nous fait augmenter notre moral.

Les travaux des vestiaires du gym St-Luc sont terminés, nous avons une belle salle d'entraînement. Les rénovations de la nouvelle cuisine avancent et nous allons avoir une cuisine communautaire la plus équipée de la région. Notre salle sera plus fonctionnelle pour organiser des événements, des rencontres. Déjà le comité de Défi Mauricie a réservé une date pour ses activités des «mushers» venant de plusieurs

régions du Québec, du Canada et des États-Unis.

Un point important n'oubliez pas que les règles sont toujours en place pour contrer la Covid-19. ON continue de se protéger.

De plus, des cliniques de vaccinations nous sont offertes avec ou sans rendez-vous. SOYEZ proactifs et faites-vous vacciner.

**Jean-Claude Milot, maire**



La municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes s'est vu remettre lors du dernier salon « Americana », une distinction soulignant son effort dans la lutte aux changements climatiques.

## LEVÉE DE L'AVIS PRÉVENTIF DE L'EAU RÉSEAU PRINCIPAL D'AQUEDUC

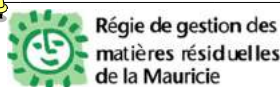
La municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes confirme que l'avis préventif d'ébullition qui était en vigueur est maintenant levé, et ce dès aujourd'hui.

L'ensemble des résultats de test effectués à ce jour sur le réseau, en conformité avec le règlement sur la qualité de l'eau potable, confirme que l'eau est propre à la consommation.

Merci la direction

## 22 avril "JOUR DE LA TERRE"

ont fait un effort collectif pour aider les animaux sauvages dans leur nettoyage de la municipalité !



## \*IMPORTANT / CHANGEMENT DE JOURNÉE\* DES BACS BLEUS

collecte des matières recyclables sera le

### MERCREDI

La Régie des matières recyclables nous informe que la collecte des bacs bleus se fera une fois aux deux semaines et toujours le même jour, à compter du :

**Mercredi 28 avril 2021**

Dans notre municipalité Saint-Luc-de-Vincennes

Information : [www.rgmm.com](http://www.rgmm.com) / 819 373-3130  
Merci de votre collaboration!



### Dans ce numéro

- Initiatives municipales....2
- Bourgade chez ti-pois....2
- Politique Mada .....2
- Bibliothèque.....3
- Urbanisme/messages.....3
- Collecte des ordures .....3
- CAB / FRIGO .....4
- SQ / VIGILANCE .....5
- HYDRO / INFOS.....5
- Services et activités .....6



# Initiatives de la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

La municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes tient à remercier ses partenaires pour différents projets réalisés aux cours de la dernière année afin d'améliorer le cadre de vie et les services aux citoyens.



En collaboration de la MRC des Chenaux et du CAPS de l'UQTR, la municipalité a mis en place un GYM ouvert à l'ensemble de la population, afin d'offrir un service de proximité pour un mode de vie actif et en santé. Informez-vous sans plus tarder auprès de la municipalité pour votre inscription annuelle au coût symbolique de 50 \$ pour vous gens de Saint-Luc-de-Vincennes. Une salle d'entraînement accessible à deux pas de chez-vous !

Une nouvelle bibliothèque à Saint-Luc-de-Vincennes. Le projet de réaménagement de la bibliothèque à été rendu possible grâce à la collaboration du Fonds de développement du territoire de la MRC des Chenaux et de l'implication du réseau-biblio qui ont fourni l'expertise nécessaire à la mise en place du projet. Compte tenu des mesures actuelles, nous vous tiendrons informer de l'inauguration à venir. La bibliothèque est ouverte et prête à vous accueillir dès maintenant, un lieu de rencontre riche en découverte.

**Fauchage raisonné :** Aux cours de l'année 2020, de nombreux citoyens ont manifesté à la municipalité le fait que les bords de route n'avaient pas été entretenus comme les années précédentes. On tient à vous informer que ce n'était pas par négligence, mais suite à une décision éclairée du conseil municipal et ce, pour des considérations environnementales.

Le fauchage raisonné, au contraire du fauchage systémique, est une technique qui consiste à planifier et rationaliser les bords d'infrastructures routières et de leur « dépendances vertes », destinés à améliorer la sécurité routière, mais aussi de plus en plus à préserver, voire restaurer la « biodiversité » et les cycles de vie des plantes fauchées et des espèces (faune, flore, fonge, etc) qui en dépendent, notamment les insectes pollinisateurs, dont les abeilles sauvages. Le fauchage raisonné sert également à défavoriser les espèces invasives souvent présentes le long des routes au profits d'espèces locales et indigènes. Le fauchage des routes aura lieu cette année vers la fin juillet.



En partenariat d'Agriculture Canada, du moteur d'impact 100 degrés, de la Fondation OLO, de la députée de Champlain Madame Sonia Lebel, du CAB de la Moraine et des Incroyables Comestibles, la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes est à mettre en place une infrastructure en alimentation locale par la réfection de la cuisine collective du centre communautaire, la plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers, la mise en place d'un verger à noix et d'un jardin collectif. La Bourgade « Chez ti-Pois », un site exceptionnel pour la mise en place d'une initiative écocitoyenne en agriculture de proximité. Restez à la fût, nous vous tiendrons informer des développements de la communauté nourricière et de sa programmation dans les prochains mois.



Municipalité amie des aînés

## Renouvellement de la politique MADA et plan d'action 2021-2025

- Merci à tous les répondants au sondage et aux membres du comité de pilotage pour leurs implications dans cette démarche importante. La politique sera adoptée en 2021.

# NOUVELLES MUNICIPALES



VOUS POUVEZ COMMANDER VOS LIVRES SUR BIBLIO ET CIE ET VENIR LES CUEILLIR au 660, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes. Nous vous attendons les mardis de 18h30 à 20h et les jeudis de 13h30 à 15h30

COMITÉ BIBLIOTHÈQUE / tél. 819 295-3608 / Courriel: biblio097@reseaubibliocqlm.qc.ca

## DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

Vous avez un projet de construction en tête que vous voulez réaliser bientôt, il est souhaitable de déposer votre demande de permis le plus tôt possible.

Selon la nature de vos travaux, **il faut prévoir un délai de 30 jours** pour l'émission du votre permis.

Francis Dubreuil  
819 295-3782

## UN PETIT RAPPEL DE VOTRE SERVICE D'URBANISME

### Abri d'auto temporaire et abri de galerie

Nous voulons vous rappeler que la date limite pour enlever votre abri d'auto temporaire et abri de galerie est le 30 avril et nous tolérerons jusqu'au 15 mai.

## UN GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

AVEC L'ARRIVÉE DU BEAU TEMPS la Municipalité débutera son grand ménage, **le nettoyage des trottoirs, le balayage des rues, le drainage des conduites d'aqueduc et le nettoyage des terrains EN AVRIL ET MAI.**



## COLLECTE DES ORDURES / MRC DES CHENAUX

La collecte des ordures se fera à chaque semaine à partir du mercredi 19 MAI et ce, jusqu'au mercredi 6 OCTOBRE 2021 inclusivement.

Les bacs doivent être déposés, au plus tôt, à 17 h le jour précédant la cueillette des déchets. **Les déchets déposés à l'extérieur des bacs ne seront pas ramassés.**

### Collecte des gros déchets

Il y aura deux collectes de gros déchets les mercredis suivants : **14 JUILLET ET 6 OCTOBRE 2021.**

**Déchets exclus** : les électroménagers, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux.

Pour une meilleure gestion des matières résiduelles, vous pouvez également aller déposer plusieurs matières au site de l'Écocentre de Champlain les meubles, électroménagers, appareils électroniques et informatiques, bois, résidus verts, pneus d'automobiles, matériaux ferreux et non ferreux, etc.

Si vous avez des questions sur les matières à déposer à l'Écocentre composez le 819 373-3130.







### Ensemble controns le gaspillage alimentaire !

Dans le cadre du projet FQIS en sécurité alimentaire du Centre d'action bénévole de la Moraine et à la suite de l'implantation d'un 1er « frigo-partage » par le Centre d'action bénévole des Riverains à Ste-Anne-de-la-Pérade, le CAB de la Moraine est heureux de vous annoncer qu'un deuxième frigo est maintenant accessible au Centre communautaire Georges-Sévigny au 660, rue Principale à St-Luc-de-Vincennes.

Les heures d'accessibilité du frigo sont du lundi au vendredi de 8h30 à 16h et le mardi soir de 18h30 à 20h par l'entrée principale du Centre communautaire. Nous tenons à remercier infiniment la municipalité de St-Luc-de-Vincennes pour son ouverture et sa collaboration.



Un espace de rangement est également prévu près du réfrigérateur pour y déposer vos denrées sèches.

- Tout le monde peut prendre, donner ou échanger des aliments.
  - Prenez ce que vous mangerez seulement ! **Le but de ce frigo est de diminuer le gaspillage alimentaire !**
  - Donnez seulement ce qui est encore **consommable**.
  - Tous les mets préparés doivent être emballés avec soin et propreté. Ils ne doivent pas avoir été dégelés antérieurement.
  - Tous les mets préparés doivent être étiquetés avec :
    - La date de fabrication
    - Le nom du repas
  - **\*\* Les mets préparés ou les viandes congelées doivent être consommés tout de suite après décongélation. \*\***
  - Les aliments réfrigérés ou congelés doivent être maintenus froids au moment du transport.
- Responsabilité : Nous ne sommes pas responsables des aliments déposés dans le frigo-partage. Vous êtes les seuls juges de la qualité des aliments que vous déposez ou que vous prenez.
- N.B. L'entretien du Frigo-Partage se fait une fois par semaine par une intervenante du CAB.



#### CE QUI EST PERMIS DE METTRE DANS LE FRIGO

- Fruits
- Légumes
- Pain
- Pâtisserie
- Fromage
- Viandes crues congelées (identifiées et datées)
- Lait
- Œuf
- Yogourt
- Conserves
- Mets préparés
- Denrées sèches



#### CE QUI EST INTERDIT DE METTRE DANS LE FRIGO

- Restants de table ou de buffet
- Aliments périmés
- Denrées ou aliments déjà entamés
- Aliments souillés ou contaminés



Tél : 418-328-8600

# AUTRES COMMUNIQUÉS

## SÛRETÉ DU QUÉBEC / VIGILANCE

La Sûreté du Québec vous invite à la vigilance en vous rappelant les bons réflexes à adopter pour vous prémunir d'un vol d'identité.

De plus en plus de vols d'identité sont commis relativement à des demandes frauduleuses de prestations diverses auprès d'organismes gouvernementaux (p. ex. les prestations canadiennes d'urgence ou les prestations d'assurance-emploi). Il est important de savoir que la fraude ne prend pas de pause.

### Comment se protéger?

- Ne donnez jamais vos renseignements personnels ou vos informations bancaires lors d'un contact non sollicité, peu importe le moyen (par courriel, texto, compte de médias sociaux ou par téléphone).

-Vérifiez la validité de toute demande qui vous est adressée d'une source sûre (p. ex. sur un site web sécurisé ou une facture officielle).

- Vérifiez les paramètres de sécurité et de confidentialité de tous vos comptes, appareils et connexions. Consultez les mesures

à prendre sur le site [Pensezcybersécurité.ca](http://Pensezcybersécurité.ca).

### Comment détecter un vol d'identité?

1- Consultez sur une base régulière vos relevés de comptes bancaires et vos relevés de cartes de crédit (contestez immédiatement tout achat qui vous est inconnu).

2- Consultez également vos informations fiscales, afin de détecter toute anomalie auprès des agences gouvernementales aux niveaux provincial et fédéral.

### POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

#### Des prestations ont été frauduleusement demandées en votre nom?

1. Selon votre situation de fraude : Pour des prestations liées à la COVID-19, consultez les directives sur le site de l'Agence du revenu du Canada, ou composez le 1 833 966-2099.

Pour des prestations liées aux pro-

grammes administrés par Revenu Québec, composez le 1 800 267-6299 ou formulez une plainte en ligne.

2. Communiquez avec la Sûreté du Québec au **310-4141** ou **\*4141 (cellulaire)** ou votre service de police local.

Consultez les fiches Aide-mémoire - *Vous êtes victime d'une fraude?* et Aide-mémoire - *Prise de plainte pour fraude* sur le site web de la Sûreté du Québec @[signalement fraude](https://www.surete.qc.ca/signalement-fraude).

3. Signalez la fraude auprès du Centre anti-fraude du Canada ou composez le 1 888 495-8501.



## HYDRO-QUÉBEC/INFORMATIONS

Pour assurer la sécurité des personnes et la qualité du service, Hydro-Québec doit dégager les fils et maintenir la végétation à une distance sécuritaire du réseau de distribution d'électricité. Dans certains cas Hydro-Québec doit aussi prélever des arbres présentant des signes de faiblesses mécaniques et des risques pour l'intégrité de son réseau. Au cours de l'année 2021, ces travaux d'arboriculture réseau seront réalisés dans différents secteurs de votre municipalité.

En moyenne au Québec, environ 40% des pannes d'électricité sont causées par la chute de branches ou d'arbres sur les fils électriques. À chaque année, environ 20% des 110 000 km de réseau sont élagués, et des dizaines de milliers d'arbres dangereux sont prélevés.

Hydro-Québec rappelle à ses clients qu'il est dangereux de s'approcher trop près du réseau électrique. **Seuls les employés d'Hydro-Québec et ceux des entreprises qu'elle autorise sont habilités à intervenir à moins de trois mètres des fils électriques.** On ne doit jamais tenter d'élaguer ou de couper soi-même un arbre qui se trouve près des lignes électriques.

Pour de plus amples renseignements sur les arbres que l'on peut planter à proximité du réseau, la maîtrise de la végétation à Hydro-Québec ou pour faire une demande d'intervention sur des arbres à proximité du réseau électrique, visitez le site Web d'Hydro-Québec à [www.hydroquebec.com/arbres](http://www.hydroquebec.com/arbres).

## Le Conseil municipal

### Maire :

Jean-Claude Milot 819 371-8645

### Conseillers :

Françoise Asselin 819 295-3514

Thérèse Thivierge 819 295-3300

Loriann Alain

Pierrette Thibeault

Jacques Lefebvre 819 295-3242

Jean-Pierre Boisvert

### La prochaine séance ordinaire

Lundi, 3 mai à 20 h

### Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

600, rue de l'Église

Saint-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0

Téléphone & télécopie : 819 295-3782

Ou 819 619-0130 (télétravail)

[municipalite@stlucdevincennes.com](mailto:municipalite@stlucdevincennes.com)

VOUS AVEZ OUBLIÉ LES DATES DES CUEILLETES  
déchets domestiques et / ou de récupération?  
Visitez notre site : [www.stlucdevincennes.com](http://www.stlucdevincennes.com)

### Heures d'ouverture POUR URGENCE:

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h**

\*bureau fermé de 12 h à 12 h 30

**Et le vendredi de 8h30 à 12h**

## SERVICES ET ACTIVITÉS

### Inspecteur municipal

Urgence : 819 696-7490 ou 819 295-3782

### Permis de construction- Certificat d'autorisation et permis de lotissement

Service d'urbanisme : 819 295-3782

### MRC des Chenaux 819 840-0704

[www.mrcdeschenaux.ca](http://www.mrcdeschenaux.ca)

### Bibliothèque municipale

Responsable, Colette Normandin

819 295-3608

[biblio097@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio097@reseaubibliocqlm.qc.ca)

### Comité des Loisirs et Social St-Luc-de-Vincennes

[loisirstluc@outlook.com](mailto:loisirstluc@outlook.com)

### Club de l'Âge d'Or

Présidente, Denise Thibeault

819 295-3293

### Popote roulante

Responsable, Huguette M. Dubois

819 295-3407

Salle communautaire : 819 295-3608

### Club de l'Âge d'Or

Présidente, Denise Thibeault

819 295-3293

### Société d'histoire

Président, Daniel A. Thibeault

819 295-3314

### Paroisse St-Laurent-de-la-Moraine / Église St-Luc

Prêtre: Claude Lapointe

Marguillière : Diane Germain 819 295-3088

Bénévole: Jacques Lefebvre 819 295-3242

Secrétaire trésorière : Odette Veillette, 418 328-3115

du mardi au vendredi de 9h à 12 h et 13h30 à 16h

## NUMÉROS DE DIFFÉRENTS SERVICES D'URGENCES

Ligne d'urgence : 911

Sûreté du Québec : 310-4141

Urgence-Environnement : 1-866-694-5454

Urgence-Sécurité civile : 1-866-776-8345

### CLSC Sainte-Geneviève-de-Batiscan / CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC

90, chemin Rivière-à-Veillet, Sainte-Geneviève-de-Batiscan QC G0X 2R0

INFORMATION Générale : 418 362-2727

**\*Si la COVID-19 vous êtes inquiets ou vous présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre, vous pouvez composer le 1 877 644-4545 (sans frais)**